



Schweizerisches Kompetenzzentrum für Menschenrechte (SKMR)
Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH)
Centro svizzero di competenza per i diritti umani (CSDU)
Swiss Centre of Expertise in Human Rights (SCHHR)



CERT
Centre d'étude
des relations de travail

unine
UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

FACULTÉ DE DROIT

Révolution 4.0 et droits fondamentaux au travail

Un nouveau défi pour le droit social et le droit du travail ?

Team
Finance
Customers
Costs
Income
Plan

Du 7 au 9 février 2018

Aula des Jeunes-Rives
Espace Louis-Agassiz 1, Neuchâtel

Colloque coorganisé par le Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH)
et le Centre d'étude des relations de travail (CERT)

Airbnb, Mobility, Uber, économie de partage, Big data, réalité virtuelle, cloud computing, internet des objets, usine intelligente, etc.

La révolution 4.0, comme on l'appelle, ou la quatrième révolution industrielle, est en marche et nous sommes, pour certains, à l'aube d'un « tsunami technologique » appelé à bouleverser la société tout entière. Cette nouvelle « révolution industrielle », qui fait suite à la troisième, celle de l'automatisation au 20^e siècle (après celles de la machine à vapeur et de la mécanisation aux 18^e et début 19^e et de l'électricité à la fin du 19^e siècle), est celle de la numérisation, par laquelle toutes les activités de production – et toutes les unités de production – sont en permanence reliées entre elles et échangent des informations.

Et, pour certains au moins, la Suisse, comme l'Europe du reste, a du retard : entrer dans l'industrie 4.0 serait aujourd'hui, pour notre pays, une question de survie. Pour d'autres, au contraire, l'évolution évoquée est source de craintes et d'interrogations « existentielles ». On n'hésite pas à brandir le spectre d'une société 5.0, dominée par les robots, dont les êtres humains seraient devenus les esclaves. On s'interroge sur les changements qu'induirait cette numérisation de l'économie sur les modes de production, on cherche à en déceler les opportunités et les risques, à identifier quels en seront les gagnants et les perdants...

L'industrie 4.0 aura sans doute de multiples répercussions sur l'organisation du travail et la vie sociale, ainsi que, par voie de conséquence, sur le droit. La numérisation de l'économie ne va pas uniquement chambouler nos modes de production et de consommation, mais également notre rapport à l'éducation, à l'emploi, à la santé ou à la vie privée. Les questions de la durée du travail, notamment du début et de la fin de la journée de travail, mais aussi du mode de rémunération entre fournisseur et bénéficiaire d'une prestation de travail, par exemple, se poseront en termes nouveaux. Ce sont surtout les perspectives sur l'emploi et le monde du travail – et le tissu social qui l'entoure – qui sont au cœur du colloque envisagé. Les prévisions des experts ne sont pas toujours optimistes. Selon une étude réalisée pour le compte du World Economic Forum (WEF), la quatrième révolution industrielle pourrait entraîner la disparition de près de 5 millions d'emplois au sein des pays industrialisés, dont les deux tiers dans le secteur administratif. Vu autrement, cela signifierait que deux tiers des enfants qui entrent aujourd'hui à l'école primaire vont exercer un métier qui à l'heure actuelle n'existe pas encore.

Il est certain en tous les cas que le travail, notamment salarié, était et est au cœur de la première révolution industrielle et du droit social que celle-ci a progressivement engendré au cours du 19^e et qui s'est développé pour devenir un élément caractéristique et fondamental de l'Etat providence du 20^e siècle. Dès lors, la potentielle disparition du travail interpelle et questionne de front, à maints égards, les fondements même de nos sociétés.

Coorganisé par le Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH) et le Centre d'étude des relations de travail (CERT), le colloque a l'ambition de chercher à poser et à investiguer ces questionnements.

Mercredi 7 février 2018 : ouverture du colloque

17h45 Mots de bienvenue

M. Kilian Stoffel, Recteur de l'Université de Neuchâtel

17h50 Allocution d'ouverture

M. Jean-Nathanaël Karakash, Conseiller d'Etat, chef du Département cantonal de l'économie et de l'action sociale, Neuchâtel

18h10 Conférence publique

La nouvelle révolution industrielle, au regard de l'histoire de l'Occident

M. Pierre Musso, philosophe et politiste, Institut d'études avancées de Nantes, professeur émérite de sciences de l'information et de la communication à l'Université de Rennes II et à l'École Télécom ParisTech

19h00 Apéritif

Jeudi 8 février 2018

RÉVOLUTION 4.0 : MYTHES ET RÉALITÉS, ASPECTS TECHNIQUES ET SYMBOLIQUES

9h00 Industrie 4.0 : Quels impacts sur les modèles d'affaires, les schémas industriels et l'organisation du travail ?

Mme Dorothee Kohler, docteure en géographie, et M. Jean-Daniel Weisz, docteur en économie, Kohler C&C, Consulting & Coaching, Paris

9h40 Qu'est-ce que l'économie ou la « révolution » 4.0 : des machines et des hommes – Aspects techniques de la révolution numérique et des innovations et changements à venir

M. Alain-Serge Porret, docteur EPFL en Electrical Engineering, vice-président, Integrated and Wireless Systems, Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM), Neuchâtel

10h20 Pause

10h50 La « révolution » 4.0 : des robots et des humains – Comment, et pourquoi, vivre ensemble ?

Mme Daniela Cerqui, docteure en anthropologie, maître d'enseignement et de recherche, Université de Lausanne

11h30 Table ronde : La révolution 4.0 du point de vue des sciences techniques et des sciences humaines – mythes et réalités, chances et risques

Modération : Mme Tania Chytil, journaliste, RTS Découverte

- les oratrices et orateurs
- M. Philip Balsiger, docteur en sociologie, professeur, Université de Neuchâtel

12h15 Pause repas

MARCHÉ DE L'EMPLOI, MOBILITÉ ET MIGRATION, SANTÉ AU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Marché de l'emploi, mobilité et migration : élus et exclus de la révolution numérique ?

13h50 Révolution 4.0 et circulation des « travailleurs » : les expatriés et autres élus de la mobilité – l'organisation de la mobilité

Mme Laure Sandoz, chercheuse en anthropologie, *nccr – on the move*, Université de Bâle

14h15 Révolution 4.0 et circulation des « travailleurs » : les expatriés et autres élus de la mobilité – mobilité et modes de vie

M. Florian Tissot, Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, Université de Neuchâtel

14h40 Révolution 4.0 et circulation des forces de travail : Just-in-time-migration au travail précaire

Mme Sarah Schilliger, docteure en sociologie, post-doctorante FNS à l'Institut für Migrationsforschung und Interkulturelle Studien, Université d'Osnabrück

15h15 Pause

Santé au travail et sécurité sociale

15h45 Révolution 4.0 et psychologie du travail : nouveaux défis de santé publique ?

M. Adrian Bangarter, docteur en psychologie, professeur de psychologie du travail, Université de Neuchâtel

16h25 Révolution 4.0 et sécurité sociale : faut-il repenser la protection sociale et son financement ?

Mme Anne-Sylvie Dupont, docteure en droit, professeure, Universités de Neuchâtel et Genève

17h05 Table ronde : Révolution 4.0, marché de l'emploi, mobilité et migration, santé au travail et sécurité sociale

Modération : Mme Denise Efionayi-Mäder, directrice adjointe du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, Université de Neuchâtel, CSDH, et M. Pascal Mahon, docteur en droit, professeur, Université de Neuchâtel, CSDH

- les oratrices et orateurs
- M. Jacinto Cuví, docteur en sociologie, post-doctorant, Institut de sociologie, Université de Neuchâtel
- Mme Johanna Probst, docteure en sociologie, collaboratrice scientifique, Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, Université de Neuchâtel

Vendredi 9 février 2018

LES CONSÉQUENCES DE LA RÉVOLUTION 4.0 SUR LE MODE DE PRODUCTION ET LE DROIT PRIVÉ ET PUBLIC DU TRAVAIL

9h00 Ubérisation et droit du travail : les nouvelles formes d'activité et le droit privé et public du travail

M. Aurélien Witzig, docteur en droit, avocat, chargé d'enseignement, Universités de Neuchâtel et Genève

9h40 Robotisation et droit du travail : les nouvelles technologies et le droit privé et public du travail

Mme Isabelle Wildhaber, docteure en droit, professeure, Université de Saint-Gall

10h20 Pause

10h50 Révolution 4.0 et droit privé et public du travail : quo vadis ? Besoin d'action législative et pistes de réflexion

M. Bassem Zein, lic. iur., DES IHEI, collaborateur scientifique à l'Office fédéral de la justice, Berne

11h30 Table ronde : La Révolution 4.0 et le droit privé et public du travail : attendre et voir venir ?

Modération : M. Jean-Philippe Dunand, docteur en droit, professeur, Université de Neuchâtel

- les oratrices et orateurs
- Mme Karine Lempen, docteure en droit, professeure, Université de Genève
- M. Tibère Adler, directeur romand, Avenir Suisse, Genève

12h15 Pause repas

RELATIONS INDUSTRIELLES ET DROIT COLLECTIF DU TRAVAIL

13h50 Révolution 4.0 et droit collectif du travail : quel avenir pour les relations industrielles internationales et pour l'OIT ?

Mme Isabelle Daugareilh, directeur de recherche CNRS – HDR, directrice du Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale, UMR CNRS 5114, Université de Bordeaux

14h30 Présentation des conclusions de l'étude « Le futur du dialogue social et du tripartisme dans le contexte de la digitalisation de l'économie » établie sur mandat de la Commission nationale tripartite pour les affaires de l'OIT

Mme Anne Meier, docteure en droit, avocate, chargée d'enseignement, Universités de Neuchâtel et Genève

15h10 Pause

15h40 L'OIT et le futur du travail : besoin d'action et pistes de réflexion – prises de position « tripartite », partenaires sociaux – État

M. Luca Cirigliano, docteur en droit, Secrétaire central de l'Union syndicale suisse (USS), Berne
M. Marco Taddei, lic. sc. pol, DES Etudes européennes, membre de la Direction de l'Union patronale suisse (UPS), Berne
M. Jean-Jacques Elmiger, Ambassadeur, Secrétariat d'Etat à l'économie, SECO, Berne

16h25 Table ronde : Relations industrielles et droit collectif du travail

Modération : MM. Jean-Philippe Dunand et Pascal Mahon, docteurs en droit, professeurs, Université de Neuchâtel

- les oratrices et orateurs
- M. Marco Salvi, Senior Fellow, Avenir Suisse, programme « Chances et société », Zurich

DISCUSSION GÉNÉRALE ET SYNTHÈSE

17h00 Discussion générale et questions

Modération : MM. Jean-Philippe Dunand et Pascal Mahon, professeurs, Université de Neuchâtel

17h30 Clôture du colloque



Inscription

En ligne sur www.publications-droit.ch, par e-mail à droit.formation@unine.ch ou en remplissant le bulletin d'inscription ci-dessous et en le renvoyant à :

Faculté de droit, Secrétariat - Formation, Av. du 1^{er} -Mars 26, 2000 Neuchâtel

Je prendrai part au colloque « **Révolution 4.0 et droits fondamentaux au travail** » et m'engage à verser la finance d'inscription, au plus tard le jour précédant le colloque, au moyen du bulletin qui me sera adressé par e-mail :

- Je prendrai part au colloque le **mercredi 7 février 2018**
- Je prendrai part au colloque le **jeudi 8 février 2018**
- Je prendrai part au colloque le **vendredi 9 février 2018**

Nom, Prénom : _____

Profession : _____

Adresse professionnelle : _____

Code postal et localité : _____

Tél. professionnel : _____

E-mail : _____

- Je prendrai part à l'apéritif du **mercredi 7 février 2018**
- Je prendrai part au repas de midi du **jeudi 8 février 2018**
- Je prendrai part au repas de midi du **vendredi 9 février 2018**

Date :

Signature :

Finance d'inscription (comprend repas et pauses)

Mercredi 7 février, ouverture du colloque	Gratuit
Jeudi 8 février	CHF 80.-
Vendredi 9 février	CHF 80.-
Inscription pour les 2 journées de conférences	CHF 140.-

Délai d'inscription

26 janvier 2018. Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'au 31 janvier 2018. Passé ce délai, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de vous faire remplacer.

Lieu

Aula des Jeunes Rives
Espace Louis Agassiz 1
2000 Neuchâtel

Renseignements

Faculté de droit
Secrétariat - Formation
Av. du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel
Tél. : 032 / 718 12 22
E-mail : droit.formation@unine.ch

unine

UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

FACULTÉ DE DROIT

Faculté de droit
Secrétariat - Formation
Université de Neuchâtel
Av. du 1^{er}-Mars 26
2000 Neuchâtel

www.unine.ch